MONDREVILLE

* * * * *

BULLETIN MUNICIPAL



- la Mairie côté cour -

Année 2013
N° 25
Juillet

3, rue de la Garde 77570 MONDREVILLE ☎ Mairie : 01 64 29 32 17 🖷 : 01 64 29 38 54
E-mail : MAIRIE-DE-MONDREVILLE@wanadoo.fr
Site internet : http://mairiedemondreville.sharepoint.com

En cas d'urgence, appelez :		Horaires de permanence :	
M. CHAUSSY Patrick Maire	01 64 29 42 47	Le samedi de	9 h 30 à 11 h 30 le 2ème et 4ème samedi du mois
M. HUREAU Jean-Claude Adjoint	01 64 29 35 33	Le jeudi de	11 h 00 à 12 h 00
Mme FROT Nicole Adjointe	01 64 29 35 16	Le mardi de	18 h 30 à 19 h 30

Permanence de M. Hyest, Conseiller Général, le mercredi 28 août à 18 heures.

Le mot du Maire

Comme annoncé fin 2012, les chantiers des nouveaux projets vont débuter prochainement. Tout d'abord, les 2 premières tranches du contrat rural pour lesquelles le choix des entreprises a été arrêté. Les premiers coups de pelle commenceront dés le feu vert de la région, avec une ouverture du local garderie-restauration toujours programmée à la rentrée 2014.
L'aménagement de la mairie, qui représente la troisième tranche de travaux, est prévu dans la continuité. Les appels d'offre se feront courant du premier semestre 2014, pour des travaux fin 2014.
Nous continuons parallèlement à prévoir l'entretien de nos routes et bâtiments malgré la diminution des dotations : les faitières de l'église et les portes de la salle polyvalente font partis du programme.
Il me reste à vous souhaiter un bel été lumineux après ces quelques mois humides, frais et moroses.
Venez nous rejoindre nombreux lors de nos animations pour le week-end du 13 et 14 juillet, un accueil chaleureux vous sera réservé.

Patrick CHAUSSY.

Travaux

Travaux de voirie :

Le contrat d'entretien avec l'entreprise Cano se poursuit ; l'entreprise effectue environ 2 kilomètres de voies communales par an. Cette année, il est prévu :

- Reprise des points à temps (nids de poules)
- Réfection de la route de Pilvernier depuis le virage du Croc jusqu'à l'entrée de Pilvernier
- Réfection de la route de Gironville de la sortie de Pilvernier jusqu'à limite de commune
- Il est à noter que l'entreprise reprendra à sa charge la réfection de la route de la Curée

Contrat Rural : construction d'un bâtiment périscolaire

Suite à l'appel d'offre, voici les entreprises retenues pour la construction du bâtiment périscolaire :

- Gros-œuvre — CLEMENT à Corbeilles en Gâtinais
- Charpente bois — DRU à Briare
- Etanchéité — SABATE à Vulaines
- Couverture tuiles — DRU à Briare
- Menuiserie alu — SUD METALLERIE à Dordives
- Cloisons doublages — GD ISOLATION à Aufferville
- Menuiseries bois — BETHOUL à Villemandeur
- Plomberie — NDGL à Pannes
- Electricité chauffage — NDGL à Pannes
- Carrelage — JMB CARRELAGE à Orléans
- Peinture — DELCLOY à Vaux le Pénil

Pour un montant total HT de 259 954,12 €

Affaires scolaires

Effectifs prévus pour septembre 2013 :

La réforme des rythmes scolaires n'a pas été retenue pour la rentrée 2013 ; suivant l'évolution de cette réforme, sa mise en place sera étudiée pour la rentrée 2014.

Les effectifs sont sur l'ensemble du syndicat :

- En maternelle : à l'école de Mondreville, Madame MEUROU, enseignante et directrice, aura 22 élèves (4 en petite section, 12 en moyenne section et 6 en grande section)

- En primaire : à l'école de Chenou, Madame MANCEAU, enseignante et directrice, aura 12 élèves (7 CP, 5 CE1), Madame CAMUS enseignante aura 18 élèves (9 CE2, 4 CM1 et 5 CM2)




Kermesse des écoles le 26 avril 2013








Spectacle de fin d’année le 28 juin 2013

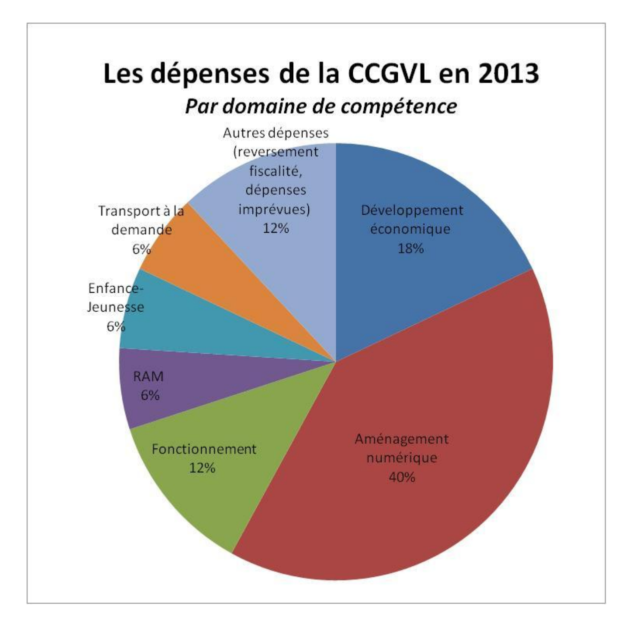
Un aperçu sur le budget de la communauté en 2013

En 2013, les dépenses prévisionnelles de la Communauté s'élèvent à environ **4,6 millions d'euros :**

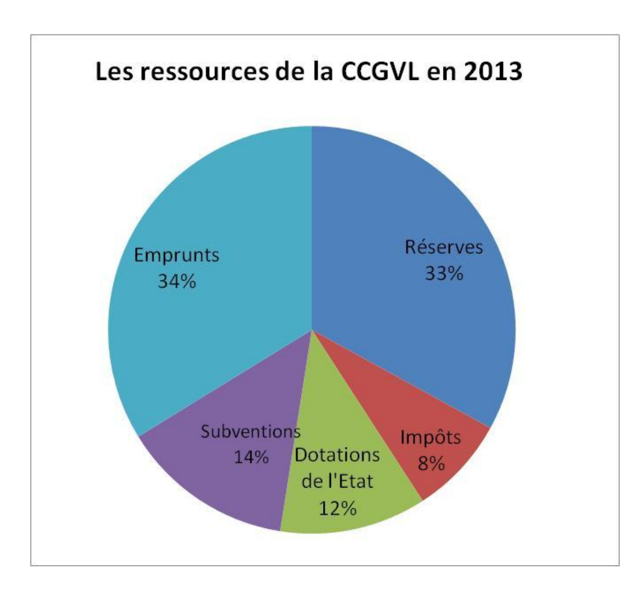
- dont près de 2,5 millions, provenant de la taxe d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères, sont reversés aux quatre syndicats assurant ce service ;
- le reste, soit **2,2 millions**, représente le véritable budget de la communauté.

Ces 2,2 millions de dépenses se répartissent en **trois grandes masses** :

- 900 000 euros vont à de **nouveaux aménagements** :
  - principalement à l'amélioration de l'accès à Internet de tous les habitants, pour 805.000 euros en 2013, dans le cadre d'un investissement de 4 millions d'euros en dix ans,
  - le reste concernant la signalétique des zones d'activités économiques ainsi que des itinéraires de randonnée.
- 1,1 million va au **fonctionnement courant** de la communauté :
  - une part pour les services du relais d'assistantes maternelles et le service de transport à la demande,
  - le reste allant aux services généraux d'administration et d'animation économique, avec une provision pour dépenses imprévues.
- enfin, environ deux cents mille euros vont aux **études**, notamment sur les projets de zones d'activité économique communautaires (à Souppes-sur-Loing et/ou Egreville).



De leur côté, les ressources de la communauté s'élèvent à environ **2,5 millions d'euros** (hors ordures ménagères) se répartissant par ordre d'importance entre :



- les **impôts** (8%), soit 10 euros par habitant, les taux étant inchangés par rapport à 2012,
- les **dotations de l'Etat** (12%), dépendant du nombre d'habitants et du degré d'avancement de la communauté,
- les **subventions** du Conseil général, de la CAF et du STIF (14%), liées aux réalisations de la communauté,
- les **réserves** accumulées les années précédentes et qui continueront de servir à de nouveaux investissements (33%),
- un **emprunt** (34%) dédié à l'investissement pour l'amélioration de l'accès à Internet.

On voit que ce budget prévoit un excédent d'environ trois cent mille euros, qui servira à alimenter les réserves, sachant que la communauté en aura sûrement besoin dans les années à venir, principalement pour le développement économique.



Prêt d'honneur à 0% et sans garantie

Vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise artisanale, commerciale, de services, sachez que la Communauté de Communes Gâtinais-Val de Loing s'est engagée dans une **politique d'aide aux créateurs et repreneurs d'entreprise** en adhérant à l'Association Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne.
Dès à présent, vous pouvez bénéficier du soutien technique et financier d'Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne.

Qu'est-ce qu'un prêt d'honneur ?

Le prêt d'honneur est un prêt sans intérêt et sans garantie. Il est accordé au créateur à titre personnel lui facilitant ainsi l'accès au crédit bancaire. Le montant du prêt d'honneur peut aller jusqu'à 23 000 euros et est remboursable sur 5 ans maximum. Un différé de remboursement est possible.

Comment obtenir un prêt d'honneur ?

Le prêt d'honneur est destiné aux créateurs ou repreneurs installant leur entreprise sur le territoire d'intervention géographique de l'Association.

Lors du premier contact entre le créateur et Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne, l'Association s'assure qu'il est bien informé des différentes aides à la création, puis, elle le réoriente vers l'organisme qui pourra l'aider à constituer son dossier de création. Ce dossier est ensuite analysé par un Comité d'Attribution de Prêts composé de chefs d'entreprise et d'experts (banquier, expert-comptable, notaire…) qui décide de l'octroi du prêt.

Le suivi du créateur proposé par Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne

Le créateur qui a obtenu un prêt d'honneur bénéficie aussi de l'accompagnement bénévole d'un parrain (chef d'entreprise, cadre ou expert) qui a pour rôle d'épauler le créateur dans les premières années de la vie de son entreprise.

Il est présent dans les bons comme dans les mauvais moments, apporte son soutien moral, fait bénéficier au créateur de ses relations et surtout de son expérience. Le bénéficiaire du prêt d'honneur est également orienté vers un club de créateurs, ce qui lui permet de rompre son isolement.

Grâce à son fonds d'attribution de prêts financé par des fonds publics et privés, Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne a pu soutenir depuis 1999, date de sa création, plus de 275 créateurs et repreneurs et ainsi générer plus de 625 emplois. En 2011, l'adhésion de la Communauté de Communes Gâtinais - Val de Loing à Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne permet à cette Association de soutenir les créateurs et repreneurs s'implantant dans ses vingt Communes-membres.

« A toi de jouer » : une semaine d'animations sportives pour les enfants et les jeunes

Du 15 au 19 juillet, des animations sportives seront proposées gratuitement aux enfants et aux jeunes de la Communauté de Communes Gâtinais-Val de Loing. L'occasion de découvrir le football, le handball, le tennis, le judo, le basket... ou des sports plus exotiques tels que le kick-boxing et le kin-ball !

Ces animations seront gratuites et libres d'accès, sans réservation, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h. Elles seront encadrées par des éducateurs et des animateurs sportifs des Ligues et Comités sportifs départementaux.



Les animations auront lieu à Château-Landon, Egreville, Mondreville, Lorrez-le-Bocage et Beaumont-du-Gâtinais. Le vendredi 19, une fête du sport réunira tous les participants à Souppes-sur-Loing.

La semaine « A toi de jouer » est organisée par le Conseil Général de Seine-et-Marne, en partenariat avec la Communauté de Communes Gâtinais-Val de Loing.

Au programme !

- Lundi 15 juillet : **Château-Landon** (au city-stade) - kin-ball, handball, kick-boxing / **Egreville** (salle des sports) - basket-ball, football, judo.
- Mardi 16 juillet : **Lorrez-le-Bocage** (halle des sports) - kin-ball, handball, kick-boxing
- Mercredi 17 juillet : **Beaumont-du-Gâtinais** (stade) - kin-ball, kick-boxing, handball, tennis
- Jeudi 18 juillet : **Mondreville** (stade) - judo, basket-ball, football
- Vendredi 19 juillet : **Souppes-sur-Loing** (stade camping) - avec toutes les activités de la semaine.

Pas de moyen de déplacement ?
Pensez « Proxi'bus » !



Informations et réservation au
01.60.63.04.04
www.ccgvl77.fr

Cet été, de nouvelles destinations avec le Proxi'bus

Le Proxi'bus Gâtinais-Val de Loing continue de circuler cet été.

Un bon plan pour vous rendre à la Base de Loisirs ou au Parc animalier de l'Emprunt, à Souppes-sur-Loing. Pratique pour aller faire un plongeon à la piscine d'Egreville.

Afin de mieux répondre aux besoins des habitants, le Proxi'bus desservira, à partir du 1er juillet, plusieurs nouvelles destinations : à Nemours, la zone commerciale des Hauteurs du Loing (Intermarché, Kiabi...) et l'arrêt Pasteur (rue de Paris, en face du supermarché Dia) ; à Varennes-sur-Seine, la zone commerciale du Bréau, ainsi que le bourg de Lorrez-le-Bocage. En fonction de votre Commune de résidence, ces changements pourront vous concerner.

Pour en savoir plus, contactez la **centrale d'information et de réservation** au **01.60.63.04.04.**

Plus d'informations sur le site de la Communauté : www.ccgvl77.fr .



Envie d'un plongeon ? Réservez le Proxi'bus pour vous rendre à la Base de loisirs de Souppes !

Où se rendre avec le Proxi'bus ?

- **A Souppes-sur-Loing** : Office du tourisme (arrêt Seine-et-Marne Express), Place de la République, Gare SNCF, Parc animalier de l'Emprunt, Bowling, Base de loisirs
- **A Château-Landon** : Place de Verdun (arrêt Seine-et-Marne Express), Arrêt « Plantagenêts » (à côté du Carrefour Market), Place du Marché
- **A Egreville** : Piscine (arrêt Seine-et-Marne Express), Stade, Place Berne Bellecourt
- **A Nemours** : Gare SNCF, Eglise, Hôpital, Rue de Paris (à côté du supermarché Dia) ***nouveau !***, zone commerciale des Hauteurs du Loing ***nouveau !***

  Rappel : ces destinations ne sont pas ouvertes aux habitants des Communes de Souppes et Château-Landon. Cela pourrait changer à l'automne : nous vous tiendrons informés.
- **A Lorrez-le-Bocage** – *Pour les habitants de la zone Est* : arrêt « Hôtel de Ville » ***nouveau !***
- **A Montereau** – *Pour les habitants de la zone Est* : Gare SNCF, Hôpital, Zone commerciale du Bréau (Varennes-sur-Seine) ***nouveau !***

Proxi'bus Gâtinais-Val de Loing : mode d'emploi

1) J'appelle le **01.60.63.04.04** jusqu'à 17h la **veille de mon déplacement** (le vendredi pour un lundi). Je m'accorde d'un horaire et d'un point de rendez-vous avec la standardiste.
2) Le jour venu, rendez-vous à l'arrêt convenu cinq minutes avant l'heure de départ prévue. Le Proxi'bus **vient alors me chercher**, **m'emmène à la destination** choisie lors de ma réservation puis **me ramène** !
3) J'utilise mes titres de transport habituels (Ticket T, carte Navigo et Imagin'R, carte Rubis...). Si je n'ai pas de titre de transport, je peux en acheter un à bord du véhicule (2 euros).



Christophe, le conducteur du Proxi'bus, vient vous chercher à proximité de chez vous.



Si vous voyagez avec un enfant, signalez-le lors de la réservation : nous vous fournirons un siège enfant.



Taxes :

La part communale des taxes reste inchangée (ce qui ne veut pas dire que les impôts n'augmenteront pas, les bases étant actualisées et la fiscalité de la région et du département change) les taux sont les suivants :

- taxe d'habitation 16,92 %
- taxe foncière bâti 15,08 %
- taxe foncière non bâti 31,38 %
- taxe CFE 24,24 %

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

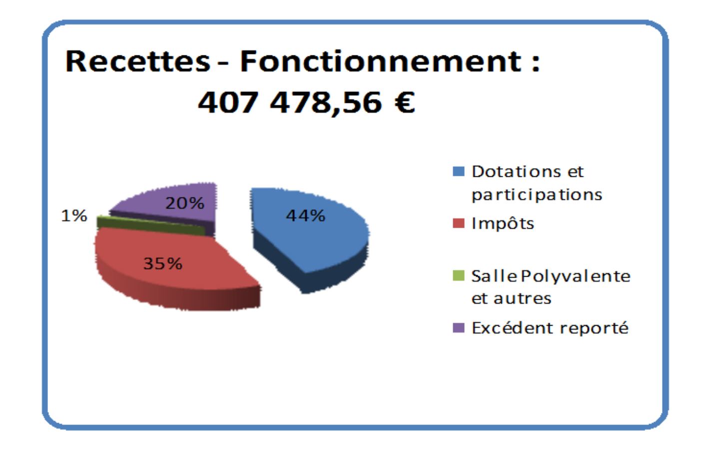
Charges de Personnel	**81 694,15**
Fournitures non-stockables	**17 894,60**
Charges d'Entretien	**44 276,59**
Administratif	**13 983,61**
Participations	**53 952,92**
Amortissements	**2 955,00**
Intérêts	**6 580,00**
FNGIR	**17 199,00**

Dépenses - Fonctionnement : 238 535,87 €

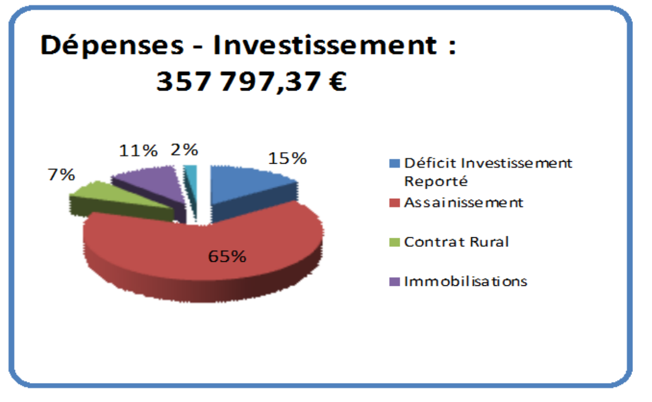
34% · 7% · 19% · 6% · 23% · 1% · 3% · 7%

Charges de Personnel · Fournitures non-stockables · Charges d'Entretien · Administratif · Participations · Amortissements · Intérêts · FNGIR

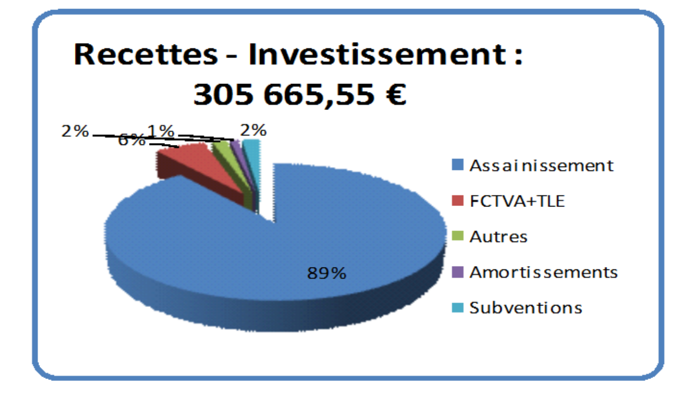
Dotations et participations	**178 431,52**
Impôts	**141 408,00**
Salle Polyvalente et autres	**3 944,82**
Excédent reporté	**83 694,22**



Déficit Investissement Reporté	**54 602,44**
Assainissement	**231 562,79**
Contrat Rural	**26 072,23**
Immobilisations	**38 109,41**
Emprunt	**7 450,50**

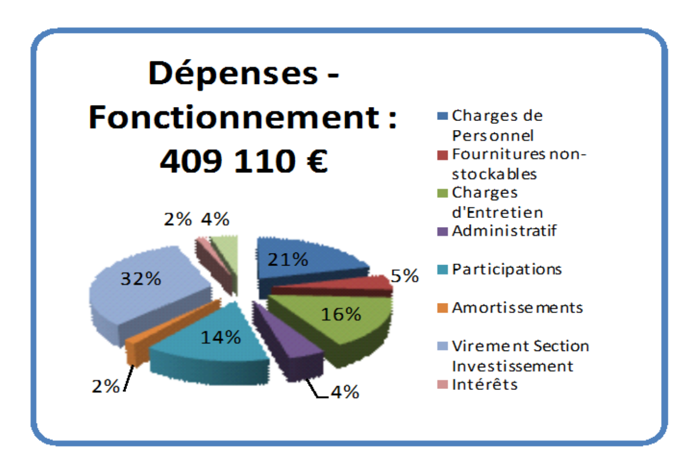


Assainissement	**273 740,45**
FCTVA+TLE	**17 666,54**
Autres	**5 209,00**
Amortissements	**2 955,00**
Subventions	**6 094,50**

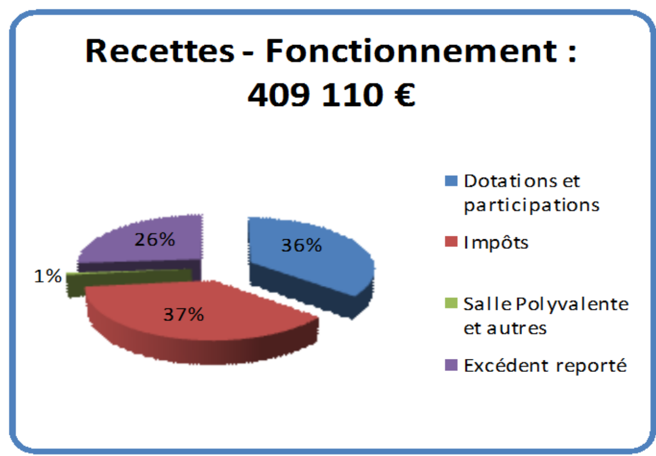


BUDGET PRIMITIF 2013

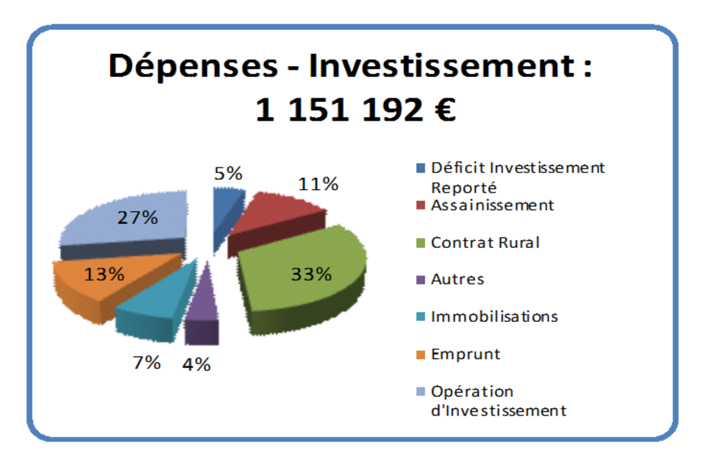
Charges de Personnel	85 150
Fournitures non-stockables	20 500
Charges d'Entretien	65 329
Administratif	17 500
Participations	58 550
Amortissements	6 296
Virement Section Investissement	132 241
Intérêts	6 345
FNGIR	17 199



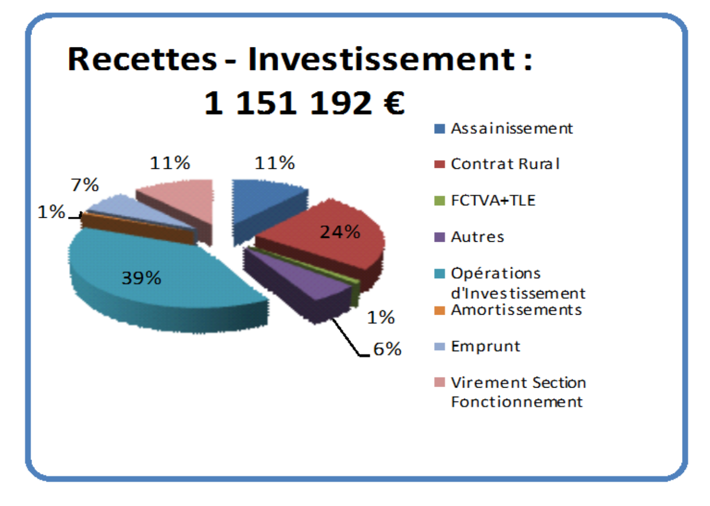
Dotations et participations	147 405
Impôts	151 805
Salle Polyvalente et autres	2 568
Excédent reporté	107 332



Déficit Investissement Reporté	52 132
Assainissement	131 077
Contrat Rural	378 000
Autres	44 181
Immobilisations	81 688
Emprunt	147 774
Opération d'Investissement	316 340



Assainissement	129 040
Contrat Rural	280 000
FCTVA+TLE	9 885
Autres	65 409
Opérations d'Investissement	448 321
Amortissements	6 296
Emprunt	80 000
Virement Section Fonctionnemen	132 241



Achats

Un lampadaire a été installé au niveau du parking de la Mairie.

Vu la nécessité de réglementer la vitesse aux abords de l'école et l'attribution d'une subvention au titre des amendes de police, 2 radars pédagogiques seront installés aux entrées du village (route de Chateau-Landon / Beaumont).

Le faitage de l'église sera restauré par l'entreprise Nicolas de Girolles.

Projets

La réfection des lettres du monument aux morts est prévue par l'entreprise de pompes funèbres Brillant.

Un devis est demandé à l'entreprise NDGL pour le regroupement des armoires électriques : une seule commande de l'éclairage public permettrait une meilleure gestion de la mise en route et de l'extinction de celui-ci.

Suite à l'avis défavorable de la commission de sécurité, nous devons remplacer les blocs « Sortie de Secours » de la salle polyvalente.





Les Permanences d'été de la Mairie :
La Mairie sera fermée du 1 août au 25 août inclus.
Reprise des permanences le mardi 28 août à 18h30.
En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à Mr CHAUSSY au 01 64 29 42 47 ou Mr HUREAU au 01 64 29 35 33 ou Mme FROT au 01 64 29 35 16.



Liste électorale :
Pour les nouveaux habitants, inscription en Mairie avant le 31 décembre 2013 (munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).



Recensement militaire :
Les jeunes garçons et filles doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, afin de se faire recenser. Une attestation de recensement leur sera remise. Elle est obligatoirement demandée pour différentes inscriptions (examens, concours et permis de conduire…..)

Projet éolien :

Les éoliennes du Loiret devraient être levées dans le courant du second trimestre 2014 pour être mise en service en Juillet 2014, date à laquelle le réseau électrique ERDF sera prêt à absorber les 8 MW d'énergie éolienne produite.
Concernant le recours juridique sur les permis de construire de Seine-et-Marne, une audience a eu lieu le 16 mai 2013 à la Cour Administrative d'Appel de Paris, suite au rejet et à l'appel du référé suspensif en mars 2009 puis de la requête au fond en Janvier 2012 devant le Tribunal Administratif de Melun. Au cours de cette audience, le Rapporteur a rejeté l'ensemble des moyens des requérants à l'exception du survol de l'Eolienne E2. Afin de régulariser ce point, un Permis de Construire Modificatif a été déposé le 16 mai 2013.
Les différentes mises à jour des plans ont également été explicitées, notamment le plan de câblage – global et en détails en entrée de fondations - ainsi que les coupes de tranchées et le schéma unifilaire. Ces plans sont conformes



aux accords fonciers en vigueur avec les différents propriétaires / exploitants et AFR. Enfin, quelques photographies illustratives de cette phase de chantier ont également été diffusées.
En conclusion, le parc éolien a achevé sa 2ème phase de réalisation. Les travaux restants concernant les éoliennes du Loiret sont : l'installation du poste de livraison électrique, la reprise de la voirie en vue de la livraison et du levage des éoliennes. Cette seconde phase devrait intervenir dans le courant du 1er semestre 2014, avec la possibilité de mutualiser les travaux avec les éoliennes de Seine-et-Marne dans l'hypothèse où l'issue du recours serait favorable au projet dans sa globalité.
Vous pouvez consulter le détail de la présentation effectuée lors de cette réunion de commission dans chacune des mairies ainsi que sur le site internet: www.energie-du-gatinais.fr.



Site internet :
http://mairiedemondreville.sharepoint.com
Il est possible de consulter les bulletins municipaux et les comptes-rendus des réunions de Conseils Municipaux sur le site.



Infos pratiques :
Séjour en Europe : 3 semaines avant votre départ, commander la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) à votre caisse (valable un an)
Renseignement au ☎ 36 46 ou dans un point d'accueil de votre caisse d'Assurance Maladie ou bien sur le site www.melun.ameli.fr



Sictrm :
Nous vous rappelons que les containers à votre disposition dans le village, sont **exclusivement réservés à la collecte des ordures ménagères**.

Le projet de déchèterie de Château-Landon (route de Chenou) devrait se concrétiser dans les mois à venir.

Sécurité :



- Nous constatons malheureusement encore des cambriolages dans notre village, nous vous recommandons de **RESTEZ VIGILANTS ! Nous vous invitons à prévenir la gendarmerie de tout événement qui vous semblerait suspect.**



- Si vous vous absentez, la gendarmerie peut, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Il suffit de s'inscrire auprès de la Brigade de Gendarmerie de Château-Landon
  ☎ 01 64 29 30 09



- **La Commune** demande aux agriculteurs de bien vouloir procéder à un déchaumage dès la coupe des différentes cultures aux abords du village afin d'éviter tout risque d'incendie.

Pour compléter notre dossier du dernier semestre 2012, voici trois autres organismes d'Aide à la personne :



Les Menus Services :



Les Menus Services, société de services à la personne, est spécialisée dans la livraison de repas à domicile accompagnée de petits services au quotidien. Elle peut mettre en place le service de livraison de repas en moins de 24 heures. Cela peut ainsi faciliter par exemple une sortie d'hôpital effectuée un peu rapidement.
Les Menus Services Montargis
66, avenue du Géneral de Gaulle 45200 Montargis
Tél : 02 38 97 86 71
montargis@les-menus-services.com

La Fondation hospitalière Sainte-Marie :



La mission de la Fondation hospitalière Sainte-Marie est de répondre aux besoins spécifiques des personnes dépendantes, malades ou atteintes d'affections chroniques invalidantes, quel que soit leur âge, et d'accompagner le handicap et l'indépendance à chaque stade de la vie.

Relais de Melun de la Fondation Hospitalière Sainte -Marie
44 bis rue Saint Barthélémy
77007 MELUN CEDEX ☎ 01 64 14 42 42

Adhap Services :

Le centre **Adhap Services de Fontainebleau** couve le sud du département de Seine-et-Marne.
Animée par Pascal CHUDYBA, directeur administratif, et Evelyne CHUDYBA, infirmière diplômée d'Etat, toute l'équipe Adhap Services® est à votre disposition pour vous apporter des prestations personnalisées, adaptées à vos besoins ou à ceux de vos proches.
Spécialiste de l'assistance à domicile des personnes fragilisées de tout âge, Adhap Services® met à votre disposition un **personnel qualifié, expérimenté,** spécifiquement formé au maintien à domicile et à l'assistance pour tous les actes de la vie quotidienne.
Les **solutions** que nous vous proposons sont **professionnelles, souples et rapides** à mettre en œuvre (pas de liste d'attente, prise en charge assurée sous 24/48h).
Nous intervenons sur tout **le sud de la Seine-et-Marne.**
Cet agrément vous offre la possibilité d'une réduction fiscale conformément à la législation en vigueur, d'une prise en charge financière au travers de l'APA et la PCH attribuées par le Conseil général (d'autres aides peuvent également vous être allouées par d'autres organismes). **Nous sommes là pour vous conseiller.**
Nous pouvons venir vous rencontrer pour une évaluation (gratuite) de vos besoins à votre domicile, ou dans tout autre lieu de séjour temporaire (hôpital, maison de repos, domicile de vos enfants, etc.) pour préparer votre retour à votre domicile. Notre équipe est aussi à votre disposition dans nos locaux pour vous recevoir et vous informer.

Adhap Services®
28, rue de la Paroisse
77300 FONTAINEBLEAU
Tél : 01 64 22 16 04
Fax : 01 64 22 17 76
Mail : adhap77a@adhapservices.eu

Pour information :

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) proposée par le Conseil Général

Lorsque les gestes simples de la vie quotidienne deviennent difficiles comme faire sa toilette, se déplacer ou préparer les repas, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) peut vous faciliter la vie.



EN PRATIQUE

Pour plus d'informations sur l'APA ou pour constituer votre dossier et faire votre demande, téléchargez au format PDF via le bloc "Docs +" ci-contre :

- Le formulaire de demande
- Le certificat médical à faire remplir par votre médecin
- La liste des pièces justificatives
- Les conditions d'attribution de l'APA Le dépliant d'information sur l'APA

Que vous viviez chez vous, chez un tiers ou dans un établissement d'hébergement (maison de retraite ou unité de soins de longue durée de l'hôpital), vous pouvez bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie. Depuis 2002, cette aide vise à améliorer la prise en charge des plus de 60 ans en perte d'autonomie vivant à domicile ou dans un établissement.



Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'APA ?

Vous devez résider en France et avoir 60 ans ou plus. L'attribution de l'APA varie en fonction de votre situation financière et de votre degré d'autonomie. Votre situation fera l'objet d'une évaluation réalisée par une équipe médico-sociale du Conseil général selon une grille nationale (GIR - groupes iso ressources) qui mesurera votre degré de perte d'autonomie.

Comment constituer votre dossier ?

La demande doit être formulée auprès du Conseil général de Seine-et-Marne.
L'APA est en effet accordée par décision du Président du Conseil général sur proposition de la Commission d'attribution.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à l'une des structures suivantes :

- La Maison départementale des solidarités (MDS) du Conseil général de Seine-et-Marne dont vous dépendez (voir ci-contre la liste des 14 MDS de Seine-et-Marne)
- Le Centre local d'information et de coordination (CLIC) le plus proche de chez vous (voir ci-contre la liste des 5 CLIC de Seine-et-Marne)
- Le Centre d'action sociale de votre commune
- Votre mairie

Le dossier de demande d'APA dûment complété est à renvoyer au :

Conseil général de Seine-et-Marne
Direction générale adjointe de la Solidarité
19, rue Saint-Louis
77 012 Melun

Caisse nationale d'assurance vieillesse :

La CNAV informe que désormais les agences en Ile-de-France reçoivent le public prioritairement sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h pour toute demande de retraite personnelle ou de réversion.



Pour toute autre demande, et pour éviter tout déplacement inutile, sont mis à la disposition des assurés des services sécurisés, accessible depuis chez eux :



- Un site internet www.lassuranceretraite.fr pour :
  - ✓ Commander une attestation de paiement,
  - ✓ Communiquer son changement d'adresse,
  - ✓ Consulter en ligne son relevé de carrière, tous régimes de retraite confondus,
  - ✓ Estimer et prendre sa retraite,
  - ✓ Poser une question, etc.

- Un numéro unique le **3960** pour :
  - ✓ Prendre rendez-vous
  - ✓ Demander un relevé de carrière, une attestation de paiement ou un duplicata de déclaration fiscale,
  - ✓ Obtenir une information sur la retraite ou notre action sociale, etc.

Les attestations commandées parviendront directement à votre domicile sous huitaine.

Etat Civil :



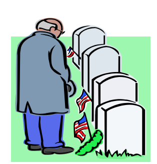
Bienvenue à :

Krysta Olivia TOCQUART MARTINS née le 8 février 2013



Tous nos vœux de bonheur à :

Chrystelle DUPRE et Olivier LEGRAND le 27 avril 2013
Agnès CHAUSSY et Ludovic CHACHIGNON le 8 juin 2013



Décès :

Monsieur LELOUP Martial le 10 mars 2013
Monsieur MARIE André le 4 avril 2013
Madame DAUBISSE Mathilde née PERRONNET le 30 avril 2013
Monsieur PERRONNET André le 3 mai 2013
Monsieur CHAUSSY Robert le 30 juin 2013

Les Associations du Village :

Le Comité des Fêtes vous remercie vivement de votre participation apportée à la kermesse et vous invite à la soirée barbecue du samedi 13 juillet.
Le comité organise un vide grenier dans les rues de Mondreville le dimanche 1er septembre, pour tous renseignements contactez M. Quinot au 06 79 69 52 54.

« La Rose des Vents » ***:***
Du 4 au 12 mai ont eu lieu les championnats de France d'ULM à la Cailleterie. (photos ci-dessous)
Site internet de l'association : http ://ulmrosedesvents.jimdo.com/



Remise de prix par M. Chaussy



Un des podiums

Le Club Jeux et Loisirs vous rappelle qu'il se réunit le 1er et 3ème vendredi de chaque mois à 20 h 30 (salle polyvalente). Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

L'Association Sportive « Les Grillons de Mondreville » se prépare pour la nouvelle saison avec son équipe de vétérans (plus de 35 ans). Les matchs ont lieu le vendredi soir.
Renseignements et inscriptions auprès du président Nicolas Guinet au 06 75 48 65 03

La Société de Chasse « La Mondrevilloise » tiendra son assemblée générale des sociétaires et propriétaires le vendredi 30 août à 20h30 à la salle polyvalente.

Le Club des Anciens vous informe de ses réunions tous les deuxièmes jeudi de chaque mois.
Dates à ne pas manquer :

- Jeudi 12 septembre : Repas du Club.
- Jeudi 12 décembre : Galette de St Eloi

« Les Amis de l'Eglise de Mondreville »

Notre association qui existe depuis 8 ans maintenant, faisant suite à une collaboration de 4 années avec la paroisse de Château-Landon du temps du père Gigout, présente un bilan positif de son activité.
Les concerts sont de qualité, l'enthousiasme des musiciens qui sont invités (ou qui s'invitent !) et celui du public nous incite à continuer dans cette organisation.
Les finances, venant des cotisations et des entrées de concerts, nous permettent de rémunérer les musiciens, qui ne sont jamais très exigeants bien que souvent professionnels… et de louer un piano quand cela est nécessaire.
Le montant des cotisations reste pour l'année 2013 à 10 €, et nous essayons de garder le tarif des concerts également à 10 €. Le nombre de cotisants (une cinquantaine) reste stable.
Le 16 juin dernier nous avons reçu un Trio, faisant partie de l'ensemble « Musica Réservata », composé de la flûtiste Sabine Frenzl, de la bassoniste Adeline Dazy et du guitariste Maurice Harrus. Le programme allait de la musique Baroque à la musique du début du XXe S. et était commentée à fur et à mesure par Maurice Harrus. Sabine Frenzl et Maurice Harrus sont tous deux professeurs à l'école de musique de Souppes.
Pouvoir écouter, voir et apprécier un basson de près augmentait l'intérêt de cet ensemble.
Le public était émerveillé par la verve et la virtuosité des musiciens, qui à leur tour l'était par les excellentes conditions du lieu et de l'accueil. Ce n'est pas la première fois que les musiciens invités sont sous le charme du lieu et de son acoustique…
Notre seul (et grand !) regret : il n'y a pas beaucoup d'intérêt pour ces manifestations musicales de la part des « Mondrevillois » … Pourtant personne ne regrettera, si ce n'est par simple curiosité, de pousser la porte de l'église et de venir voir (écouter !) ce qui s'y passe… Notre but est d'accueillir tout le monde !
Pour l'année à venir nous avons une demande de la part de Laure Marie Meyer, chanteuse, de venir nous présenter une manifestation musicale autour du thème « la nuit et le jour »
Elle est venue déjà 2 fois, avec l'ensemble « Chant de la Loue » , nous chanter des Chants du monde et avec « Chantopera » des extraits d'opéra de Mozart.
Les demandes et idées continuent à se présenter et nous incitent donc à poursuivre notre but

« Ouvrir les portes de l'église à tous » pour passer un moment d'amitié et de partage …

Si vous êtes intéressé dans notre activité, vous pouvez adhérer à notre association pour 10 € / an, en envoyant votre cotisation à la trésorière : Maryse Chaussy – 32 rue de la Garde 77570 Mondreville en chèque à l'ordre de « Les amis de l'église de Mondreville »

G.Tissot /présidente « Les amis de l'église de Mondreville »



LES DATES À RETENIR

Samedi 13 juillet	*Soirée Barbecue (à 20 heures au stade ou en cas d'intempéries à la salle polyvalente)* *Prix : 7 € 00 pour les adultes* *4 € 00 pour les moins de 12 ans* ***(Réservations appréciées au 01 64 29 42 47)*** *Retraite aux flambeaux vers 22 h 30 (départ du stade)*
Dimanche 14 juillet	*Tournoi de pétanque :* *Rendez-vous à 8 h 45 au Stade* *Jeux pour les enfants à 11 h 00* *Un apéritif sera offert aux habitants de la commune à partir de 12 h 00*
Vendredi 30 août	*Assemblée Générale de la Société de Chasse « La Mondrevilloise »*
Dimanche 1 septembre	*Vide grenier organisé par le Comité des Fêtes*
Jeudi 12 septembre	*Repas du Club des Anciens*
Samedi 14 et 15 septembre	*Journées du Patrimoine*
Samedi 16 novembre	*Repas de la commune organisé par le C.C.A.S*
Jeudi 12 décembre	*Galette de St Eloi organisée par le Club des Anciens*